

SELARL LIEURADE

Huissiers de Justice associés

Etude
18 rue Parmentier
95200 Sarcelles

Tél. : 01.39.90.00.22
Fax : 01.34.69.17.31

Etude
19 av Marcel Dassault
93370 Montfermeil

PROCES VERBAL DE
DESCRIPTION
SUR SAISIE IMMOBILIERE



PROCES VERBAL DE CONSTATATIONS

L'AN DEUX-MIL-VINGT-TROIS
LE DIX OCTOBRE

A LA REQUETE DE :

Syndicat des copropriétaires de la Résidence « ETOILE DU CHENE POINTU » à Clichy Sous Bois 93, 1-7 et 2-4 Allée Victor Hugo, 2-10 Allée Joachim du Bellay, 1-3 Allée Pierre de Ronsard, 1-5 Allée Descartes, 1-3 Allée Honoré de Balzac, 5-7 Allée Jean Jaurès et Allée François Rabelais, pris en la personne de son administrateur judiciaire la SELARL AJAssociés, au capital de 2.539.458 €, immatriculée au RCS Versailles 423 719 178 – dont le siège est 10, Allée Piere de Coubertin à Versailles, agissant par l'intermédiaire de Maître Franck MICHEL, Administrateur judiciaire.

Et pour lequel domicile est élu à Pavillons sous Bois – 93320 – 14, Allée Michelet, au Cabinet de Maître Thierry BAQUET, membre de la SCPA DOMINIQUE DROUX & BAQUET, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis, lequel est constitué et occupera sur les poursuites d'expropriation devant le Tribunal de Grande Instance et ses suites,

AGISSANT EN VERTU :

D'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié en date du 23 Mars 2023 par acte du ministère de Me François LIEURADE, Huissier de Justice à Sarcelles.

LEQUEL EN APPLICATION DE LA LOI M'AUTORISE A L'EFFET DE :

Procéder à la description d'un appartement sis, **2 Allée Fra** 390 Clichy sous-bois (Seine Saint Denis), **Lot numéro 669** dont est propriétaire la [REDACTED] 2, et ce, ainsi qu'il est plus amplement décrit audit commandement.

Déférant à cette réquisition,

Je, Marie-Pierre LIEURADE, titulaire d'un office d'huissier de justice sis 19, Avenue Marcel Dassault -93370 MONTFERMEIL, soussignée,

Me suis rendue ce jour **2, Allée François Rabelais, escalier D**, - 93390 Clichy sous Bois- (Seine Saint Denis), escalier D, 6^{ème} étage porte 4.

CONSTATATIONS

Le système de chauffage est collectif.

Les façades de l'immeuble sont en mauvais état.

L'ensemble des menuiseries extérieures des portes et fenêtres sont également en mauvais état.



Les parties communes sont en mauvais état d'entretien.

Lors de mon arrivée sur les lieux, je frappe à la porte. Une femme ouvre alors ; je lui déclare alors mes nom et qualité ainsi que l'objet de ma mission.

Elle me propose et m'invite à pénétrer dans les lieux. Elle m'indique s'appeler Madame [REDACTED] et régler un loyer de 1000 euros par mois. Elle n'est pas en mesure de me présenter son bail. Elle me précise occuper les lieux avec ses 5 enfants dont 3 sont mineurs.

L'entrée :

Le carrelage recouvrant le sol est à l'état d'usage.

La peinture recouvrant les murs, et le plafond est en très mauvais état.

L'équipement comprend :

- Un point lumineux mural.
- Un disjoncteur et tableau de fusible à l'état neuf







Le salon :

Le carrelage recouvrant le sol est en bon état.

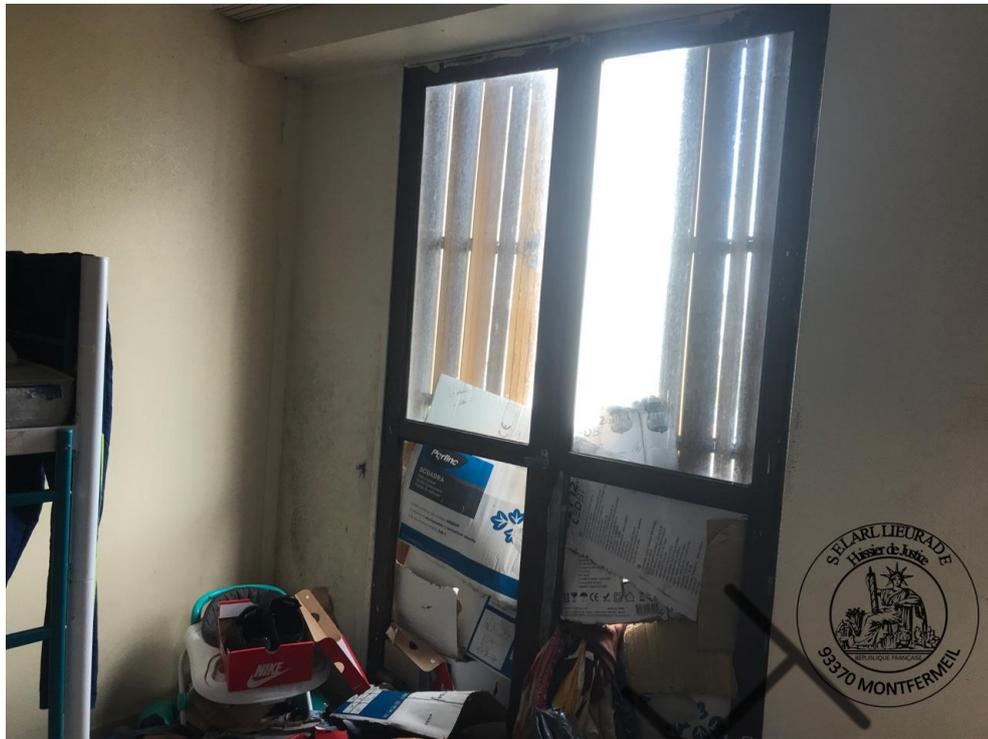
La peinture des murs et du plafond est en mauvais état.

L'équipement comprend une porte fenêtre à deux vantaux.



HUISSIER DE JUSTICE







La 1^{ère} chambre :

Le carrelage recouvrant le sol est à l'état d'usage.

La peinture des murs et du plafond, la tapisserie recouvrant les murs est en très mauvais état.

L'équipement comprend une fenêtre à deux vantaux à double vitrage.



18.





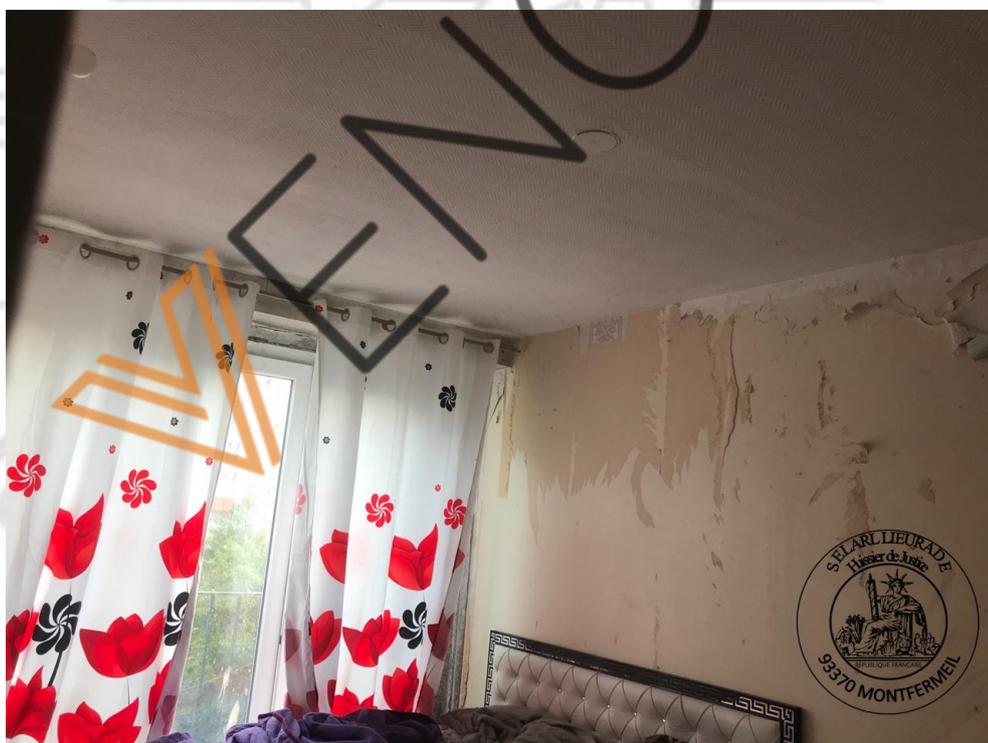


La 2^{ème} chambre :

Le carrelage recouvrant le sol est à l'état d'entretien.

La peinture des murs et du plafond est en mauvais état.

L'équipement comprend une fenêtre à deux vantaux à double vitrage.



La cuisine :

Le carrelage recouvrant le sol et de protection des murs est à l'état d'entretien.

La peinture des murs et du plafond est en mauvais état d'entretien.

L'équipement comprend une fenêtre à deux vantaux à double vitrage, un évier en inox à un bac encastré.







Les toilettes :

Le carrelage recouvrant le sol est à l'état d'entretien.

La peinture des murs et du plafond est également à l'état d'entretien.

L'équipement comprend un bloc WC.

HUISSIER DE JUSTICE



La salle de bains :

Le carrelage recouvrant le sol et de protection des murs est à l'état d'usage.

La peinture du plafond est en mauvais état.

L'équipement comprend une baignoire et un lavabo.







**EN FOI DE QUOI, J'ADRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE
CONSTATATIONS POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.**

